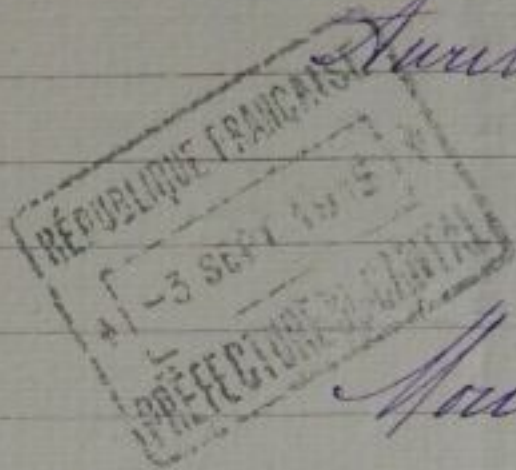


Aurillac 3 Septembre 1919



Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous prier de
bien vouloir me délivrer un
passé part pour me rendre
en Tunisie

Veuillez agréer Monsieur le
Préfet l'expression de mes sentiments
distingués

Georgette Gilquin

chez Madame Bossel
63 Avenue République
Aurillac